

L'Adresse—M. Girard

[Français]

Immédiatement, nous avons besoin d'au moins 500 nouveaux emplois. Cet objectif peut être atteint si nous réussissons à avoir une nouvelle industrie qui s'installera chez-nous ou, à défaut, nous accepterions joyeusement le transfert d'un service gouvernemental dans Restigouche.

De plus, je suis convaincu que les Jeux d'hiver de 1991 devraient être accordés au comté de Restigouche. Cette décision prise en faveur de ma région créerait non seulement des emplois pour les quatre prochaines années, mais permettrait également à mes électeurs d'être fiers et orgueilleux en montrant aux Canadiens que nous, dans le Nord du Nouveau-Brunswick, nous avons accompli quelque chose pour le mieux-être de nos concitoyens.

Ce dont nous avons vraiment besoin dans Restigouche ce sont des entrepreneurs qui désirent investir et prospérer chez-nous. Dernièrement, grâce à l'aide de notre gouvernement, nous avons encouragé l'esprit d'entreprise des gens de Kedgwick qui ont formé une coopérative pour fabriquer présentement le bois nécessaire à la fabrication de planchers de bois franc. La demande pour ce produit étant forte, ils n'ont aucunement hésité à mettre toute leur énergie afin de mettre sur pied ce projet. Grâce à une autre subvention fédérale, une petite compagnie de Petit-Rocher produit maintenant des gants de cuir. Je tiens à féliciter très chaleureusement le propriétaire de cette industrie pour son initiative et sa persévérance. Nous aurions également besoin qu'une entente sectorielle particulière soit mise en place afin d'inciter les compagnies à venir s'établir et développer le Nord-est du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

Le discours du trône montre combien le gouvernement est sérieux au sujet des inégalités comme celles que l'on peut voir dans le nord-est du Nouveau-Brunswick. Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, je suis persuadé que l'on verra de nouvelles initiatives découlant du discours du trône. Elles seront certainement très appréciées dans des régions comme celle de Restigouche. Ce discours du trône et le processus de consultation qui a commencé avec la conférence atlantique de septembre constituent une bonne base de départ.

[Français]

Finalement, je voudrais profiter de cette occasion pour rendre hommage à l'un de nos anciens collègues qui a présidé le comité parlementaire responsable d'avoir amorcé le nouveau processus d'élection du Président de la Chambre. L'honorable James McGrath mérite le respect de tous les députés de la Chambre et nous lui souhaitons un mandat fructueux comme lieutenant-gouverneur de sa province.

Je voudrais également remercier le premier ministre et le Cabinet de m'avoir accordé leur confiance et je suis honoré de pouvoir appuyer, à titre de représentant de la circonscription de Restigouche, la présentation de l'Adresse en réponse au discours du Trône. En me choisissant, le premier ministre démontre encore une fois son appréciation de l'importance du Nord du Nouveau-Brunswick et des autres régions rurales du Canada dans la composition du gouvernement canadien.

Des voix: Bravo!

Le très hon. John N. Turner (chef de l'Opposition): Monsieur le Président, je propose, appuyé par l'honorable député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier), que le débat soit maintenant ajourné.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je propose maintenant l'ajournement de la séance.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

M. le Président: Par conséquent, conformément au paragraphe 3(1) du Règlement, la Chambre s'ajourne jusqu'à 11 heures demain.

(La séance est levée à 11 h 57.)